

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

DÉPARTEMENT DE LA CREUSE

**DÉLIBÉRATION DE LA
COMMISSION PERMANENTE DU CONSEIL DÉPARTEMENTAL**

SÉANCE DU 28 OCTOBRE 2022

**DÉLIBÉRATION N°CP2022-
10/5/26
DOSSIER N°5389**

SOUTIEN AUX INVESTISSEMENTS DES CUMA

Étaient présents :

Philippe BAYOL, Eric BODEAU, Thierry BOURGUIGNON, Marie-Christine BUNLON, Delphine CHARTRAIN, Laurence CHEVREUX, Catherine DEFEMME, Hélène FAIVRE, Franck FOULON, Jean-Luc LEGER, Jean-Jacques LOZACH, Patrice MORANCAIS, Valérie SIMONET, Thierry GAILLARD, Hélène PILAT, Marinette JOUANNETAUD, Catherine GRAVERON, Marie-Thérèse VIALLE, Bertrand LABAR, Isabelle PENICAUD, Armelle MARTIN, Valéry MARTIN, Renée NICOUX

Avai(en)t donné pouvoir :

Mary-Line COINDAT à Eric BODEAU
Laurent DAULNY à Hélène FAIVRE
Patrice FILLOUX à Thierry BOURGUIGNON
Marie-France GALBRUN à Jean-Jacques LOZACH
Nicolas SIMONNET à Marie-Thérèse VIALLE
Jérémy SAUTY à Valérie SIMONET
Guy MARSALÉIX à Hélène PILAT

ORIGINE : *Direction Générale des Services/Pôle Aménagement du Territoire/PAT-ENV PAT.
NATUREL*

RAPPORTEUR : M. Thierry GAILLARD

OBJET : SOUTIEN AUX INVESTISSEMENTS DES CUMA



La COMMISSION PERMANENTE du CONSEIL DÉPARTEMENTAL

*VU la délibération n° CD2021-07/1/7 du Conseil Départemental du 1^{er} juillet 2021 portant délégation de compétence à la Commission Permanente,
VU le budget de l'exercice,
VU le rapport CP2022-10/5/26 de Madame la Présidente du Conseil Départemental,
VU l'avis de la Commission CP - Ressources humaines et Développement durable,*

APRÈS EN AVOIR DÉLIBÉRÉ,

- Décide d'accorder, au titre de la programmation 2022, les subventions mentionnées dans le tableau ci-après :

Nom CUMA	Commune CUMA	Canton	Matériels	Montant total présenté (HT)	Montant total éligible (HT)	Taux d'aide	Montant d'aide
----------	--------------	--------	-----------	-----------------------------	-----------------------------	-------------	----------------

							SOUCITE
CUMA des Souchères	Saint Loup	Gouzon	Enrubanneuse	8 000,00 €	8 000,00 €	20 %	1 600,00 €
CUMA La Fleur	Saint Sulpice le Dunois	Dun Le palestel	Epandeur à fumier	31 000,00 €	31 000,00 €	20 %	6 200,00 €
CUMA La Fléole	Maison Feyne	Dun Le palestel	Tracteur	80 000,00 €	80 000,00 €	20 %	16 000,00 €
CUMA de Feyneraud	Evaux Les Bains	Evaux Les Bains	Pulvérisateur	31 000,00 €	31 000,00 €	20 %	6 200,00 €
TOTAL				150 000,00 €	150 000,00 €		30 000,00 €

- Autorise la Présidente du Conseil départemental à signer tout document nécessaire à la mise en œuvre de cette décision,

- Dit que les sommes nécessaires seront imputées au Budget départemental au Chapitre 919.28 Article 2042113.

Adopté : 30 pour - 0 contre - 0 abstention(s)

La Présidente du Conseil
Départemental de la Creuse
Valérie SIMONET